

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 1003 relative à l'octroi d'un congé administratif à M. Rajoelina, dactylographe contractuel.

n° 1003

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 décembre 1948

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro
31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de ; « Art. 1 er. — Un congé administratif de trois mois, etc... », Lire : « Art. 1 er. — Un congé administratif de six mois à demi-solde, etc... ». (Le reste sans changement.)